

----- Message transféré -----

De : **Antoine Wilhelmi** <antoine.wilhelmi@gmail.com>

Date : 16 février 2017 à 09:50

Objet : Conseil économique et social manipulé par BECI et Brussels Airport

À : Jean-Noel Lebrun <jlebrun@yahoo.com>, UBCNA - BUTV <ubcna.butv@gmail.com>, Libotte Jean-Luc <jean-luc.libotte@skynet.be>, Claudine Esposito-Debefve <comite.aquilon@gmail.com>, Comite Bru1000 <comitebru1000@gmail.com>, Comité Magritte <comitemagritte@gmail.com>, Comité Ste Famille <comite.ste.famille@gmail.com>, Charles Six <charles.six@gmail.com>, Comité Tervueren <comite.tervueren@gmail.com>, Philippe Elsen <elsen.philippe@gmail.com>, pierre ledoux <pl221845@scarlet.be>, Comite <comite@quartier-midi.be>, Comite Huarthamoir <comite.huarthamoir@yahoo.com>, Ghislaine Weissgerber <gweissgerber@yahoo.com>, Daniele Dotto <comitevandervelde@yahoo.com>, Daniele Dotto <addotto@yahoo.com>, Karen Fabbri <comite.decuypere.dixarpents@gmail.com>, "michellefebure@comites1030.be" <michellefebure@comites1030.be>, Konkel Woluwe <konkel.woluwe@gmail.com>, Mignot <piapim@skynet.be>, Willy Hauwaert <hauwaertwilly@gmail.com>, Philippe V AVOCAT <philippe.vanlangendonck@legisquadra.com>, "cfremault@fremault.irisnet.be" <cfremault@fremault.irisnet.be>, "environnement.fremault@gov.brussels" <environnement.fremault@gov.brussels>, fremault <npatelli@gov.brussels>, FREMAULT Céline <cfremault@gov.brussels>, NICOLAS Stephane <snicolas@gov.brussels>, "bwaknine@vervoort.irisnet.be" <bwaknine@vervoort.irisnet.be>, cabinet vervoort <ecooremans@gov.brussels>, Cabinet VERVOORT Martine <mhaas@gov.brussels>, "info.vervoort@gov.brussels" <info.vervoort@gov.brussels>, "slahy@vervoort.irisnet.be" <slahy@vervoort.irisnet.be>, VERVOORT Rudy <rvervoort@evere.brussels>, Gregory Matgen <g.matgen@woluwe1200.be>, Olivier Maingain <maingain.olivier@gmail.com>, Didier Gosuin <d.gosuin@auderghem.be>, "cp@caroline-persoos.be" <cp@caroline-persoos.be>, Boris Dillies <boris@dillies.net>, Alexia Bertrand <alexia.bertrand@reynders.fed.be>, Didier Reynders <druccle@gmail.com>, "didier.reynders@diplobel.fed.be" <didier.reynders@diplobel.fed.be>, Reynders Didier <bruxelles@mr.be>, "cdefraigne@presidium.senate.be" <cdefraigne@presidium.senate.be>, Philippe Pivin <philippe.pivin@lachambre.be>, "philippe@pivin.be" <philippe@pivin.be>, Armand Dedecker <armand.dedecker@uccl.be>, "bourgmestre@uccl.be" <bourgmestre@uccl.be>, "Secretariat du bourgmestre (AC-Evere)" <bourgmestre@evere.irisnet.be>, "bourgmestre@waterloo.be" <bourgmestre@waterloo.be>, Crainhem bourgmestre <dorothee.cardon@cairnlegal.be>, DE WOLF Vincent <Bourgmestre.Dewolf@etterbeek.irisnet.be>, Vincent DE WOLF <bourgmestre.dewolf@etterbeek.be>, "cabinet.bgm.mayeur@brucity.be" <cabinet.bgm.mayeur@brucity.be>, Cab-Kab Bgm Mayeur <Cab-Kab.Bgm.Mayeur@brucity.be>, yvan Mayeur <rita.glineur@brucity.be>, "Deleuze Olivier(bgm)" <odeleuze.bgm@wb.irisnet.be>, Payfa Martine <mpayfa@wb.irisnet.be>, Roberti Tristan <roberti@wb.irisnet.be>, Verbeke Jan <jverbeke@wb.irisnet.be>, Florence Moreaux <florence.moreaux@skynet.be>, Charles Sohet <charles.sohet@gmail.com>, UBCNA 01 <ubcna.butv@icloud.com>, Bernard Guillaume <BGuillaume@schaerbeek.irisnet.be>, bertrandwauquez <bertrandwauquez@gmail.com>, Hubert Bouhon <hubertbouhon@yahoo.fr>, UBCNA - Woluwe-Saint-Lambert <ubcna.wsl@gmail.com>, "didier.reynders@mr.be" <didier.reynders@mr.be>

Le Conseil économique et social bruxellois (CES) a été manipulé par BECI (patronat bruxellois), et en particulier par l'un des administrateurs de BECI qui est proche de Brussels Airport et des lobbys économiques flamands.

Les recommandations du CES démontrent une méconnaissance complète du dossier aérien, une soumission aux lobbys économiques flamands, et une absence totale de respect du droit à la santé des bruxellois.

Particulièrement choquante est la recommandation selon laquelle "moyennant le respect des six actions ci-dessus, une compagnie aérienne ne peut être sanctionnée pour dépassement d'une norme de bruit au-dessus d'un territoire régional s'il appert qu'**elle a suivi, pour le vol querellé, l'ensemble des injonctions des contrôleurs aériens**".

Il ne s'agit ni plus ni moins, moyennant quelques "mesurettes", de **demandeur à la Région bruxelloise de supprimer ses normes de bruit**, qui sont, pour rappel, le seul instrument valable et légitime pour protéger le droit à la santé des bruxellois.

Mieux même, cette proposition du CES a été directement écrite par les lobbys économiques flamands. En voici la preuve, **dans une proposition du transporteur de fret DHL à Melchior Wathelet**, en 2013: "**Si un avion respecte... les instructions de la tour de contrôle (ATC), alors il ne sera soumis à aucune amende**" (copie ci-dessous).

BECI est totalement à la manoeuvre dans ce texte, et les représentants des travailleurs se sont fait manipuler. La Région bruxelloise ne tombera pas dans ce piège grossier...

Cordialement,

Antoine Wilhelmi
Mouvement citoyen PAS QUESTION
+ 32 477 276 246

The Cooperation Agreement is based on a contribution from each government stakeholder: Federal, Flemish and Brussels Regions

Key terms of the Cooperation Agreement would include:

1. Existing **Operational Restrictions**:
 - (i) week-end night flights ban
 - (ii) aircraft QC8 night limits during the week
 - (iii) runway utilisation rules (Note: rules need to be finally implemented; current work in progress with all stakeholders)
2. For the airport environmental permit, replace the limit on number of movements with an airport **Noise Quota System**: more economic flexibility – less impact on population
3. Modify **Brussels Noise Legislation**: if an aircraft / its operation complies with:
 - (i) ICAO norms of Annex 16, Chapter III,
 - (ii) individual noise quota, and
 - (iii) ATC flight instructionsthen its operator shall not be subject to any fines
4. Introduce effective **land-use planning and management** measures at and around the airport

Note: Airport investments, such as ILS or an extension of runways, would be instrumental in reducing environmental impact, while also increasing the airport capacity.

Cliquez [ici](#) si le message n'est pas lisible.



Belgique International Opinions

Bonjour,

souhaite partager ceci avec vous :

Nuisances des avions: les sept actions proposées par Bruxelles

Voici sept actions que le Conseil Economique et Social de la Région bruxelloise souhaite voir prises en compte lors du prochain comité de concertation au sujet de la problématique du survol de la capitale.

[Plus d'infos sur www.levif.be](http://www.levif.be)



Message de votre ami(e) :

Je viens de lire cet article intéressant sur [levif.be](http://www.levif.be): **'Nuisances des avions: les sept actions proposées par Bruxelles'**

L'équipe de [levif.be](http://www.levif.be)

[abonnez-vous](#) | [contactez-nous](#) | [annoncer](#) | [newsletters](#)

Nuisances des avions: les sept actions proposées par Bruxelles

[Le Vif](#)

<http://www.levif.be/actualite/belgique/nuisances-des-avions-les-sept-actions-proposees-par-bruxelles/article-normal-614881.html>

15/02/17 à 21:32 - Mise à jour à 21:32

Source: Belga

Voici sept actions que le Conseil Economique et Social de la Région bruxelloise souhaite voir prises en compte lors du prochain comité de concertation au sujet de la problématique du survol de la capitale.

© Thinkstock

Étendre jusqu'à 7h les procédures en vigueur durant la nuit; soutenir le masterplan de Brussels Airport qui prévoit l'extension de la piste 25 gauche vers l'est afin d'éviter le survol des zones les plus densément peuplées sans porter atteinte à la capacité de trafic de l'aéroport; et renforcer durant la nuit, l'interdiction des avions les plus bruyants, sur base de critères précis et concertés: telles sont les trois premières des sept actions que le Conseil Economique et Social de la Région bruxelloise souhaite voir prises en compte lors du prochain comité de concertation au sujet de la problématique du survol de la capitale.

Ce comité réunissant les gouvernements fédéraux et des entités fédérées se réunira lundi dans le contexte de l'action en conflit d'intérêts intentée par la Flandre à propos de la décision de la Région bruxelloise de mettre fin à la tolérance qu'elle appliquait, jusqu'ici, en matière de contrôle du respect de ses normes de bruit liées au trafic aérien.

Le Conseil économique et social de la Région bruxelloise a demandé mercredi qu'un "calendrier resserré des travaux d'un groupe ad hoc chargé d'identifier les solutions requises y soit adopté". Il plaide pour l'intégration dans celles-ci de sept actions.

Outre les trois précitées, il demande autant que possible, de réactiver la route du Ring; de mettre en place un logiciel permettant aux contrôleurs aériens d'objectiver la détermination des pistes pour l'atterrissage et le décollage et un Institut interfédéral indépendant de contrôle des procédures et des nuisances; et d'améliorer la sécurité juridique des procédures de vol.

En ce qui concerne ce dernier point, le Conseil Economique et Social bruxellois demande de tenir compte des principes suivants: "moyennant le respect des six autres actions, une

compagnie aérienne ne peut être sanctionnée pour dépassement d'une norme de bruit au-dessus d'un territoire régional s'il appert qu'elle a suivi, pour le vol querellé, l'ensemble des injonctions des contrôleurs aériens"; " en cas de dépassement récurrent, une médiation est opérée par l'Institut interfédéral de contrôle".

Le Conseil a enfin rappelé que les 260 entreprises actives à Brussels Airport emploient 20.000 personnes, parmi lesquelles, selon Brussels Airport Company, 3.000 Bruxellois.